

## TRAVAUX D'ENTREPRISES ET DE PARTICULIERS

## Le réflexe ESAT Jules et Marcelle Lévy

En sollicitant les services de l'ESAT Jules et Marcelle Lévy, entreprises et particuliers font d'une pierre deux coups : permettre à 70 personnes en situation de handicap une insertion par le travail et obtenir des services à des prix et dans des conditions intéressantes.

Un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail, anciennement appelé CAT) a pour but de proposer à des gens en situation de handicap physique ou mental une véritable insertion dans le tissu économique et social tout en leur assurant l'accompagnement et le soutien dont ils ont besoin. L'ESAT communautaire Jules et Marcelle Lévy, géré par l'OSE propose des services variés – conditionnement alimentaire, reliure, informatique, couture, mise sous pli, etc. – aux entreprises et aux particuliers.

En passant un contrat de sous-traitance ou de prestation de services avec l'ESAT ou en accueillant un (ou plusieurs) salariés en détachement dans son entreprise, on soutient une structure qui effectue un beau travail social tout en bénéficiant d'une exonération partielle de la taxe Agefiph. L'ESAT garantit à ses clients « un travail de qualité, des prix compétitifs, le respect des délais et une écoute attentive ». Des institutions et entre-



## De grandes marques partenaires comme Leroy Merlin et H&amp;M

prises importantes comme l'Alliance israélienne universelle, Leroy Merlin, H&M ou l'Assemblée nationale sont partenaires de cet ESAT situé rue Charles Baudelaire, dans le XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Créée en 1991, l'ESAT Jules et Marcelle Lévy accueille aujourd'hui soixante-sept travailleurs en situation de handicap. « Une équipe d'encadrement pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes élabore avec le travailleur dès l'admission un projet individualisé et évolutif qui tient compte de ses capacités et de ses attentes », explique la di-

rectrice Nadine Lévy. « Nous nous attachons à favoriser l'autonomie professionnelle et sociale de chacun et à assurer une formation au poste de travail, une aide psychosociale ainsi que des activités d'expression et d'épanouissement adaptées ». Il existe environ 1.500 ESAT en France dans lesquels travaillent près de 120.000 personnes. ●

NATHAN KATZ

**Renseignements : 01.44.75.70.00.**  
E-Mail : [esat@ose-france.org](mailto:esat@ose-france.org)

## DE LA RATP AU MAGUEN DAVID ADOM

## La belle histoire de Jeanine Journo

Agent de maîtrise à la RATP, Jeanine Journo avait fondé l'association culturelle des agents israéliites. Aujourd'hui dissoute, l'association a décidé de verser ses subsides au Maguen David Adom. Récit.

Aujourd'hui à la retraite, Jeanine Journo se rappelle de l'obstination et du volontarisme dont elle avait fait preuve du temps où elle était fonctionnaire de la RATP. Une ténacité qui lui avait permis d'obtenir, pour elle et pour d'autres agents juifs, l'autorisation notamment de ne pas travailler les shabbats et autres jours de fêtes juives. « En tant qu'agents de la RATP, nous avons certes accepté de travailler selon des horaires décalés. Mais cela génèrait

travailler les autres jours fériés du calendrier serait avantageux pour tous », raconte cette dame aujourd'hui installée à Netanya.

De quatre-vingts adhérents au moment de sa création, CLAIR a rassemblé quelque sept cents agents juifs au bout de quelques années. En tant qu'association d'agents de la RATP, elle a aussi souhaité permettre à ses membres de profiter d'avantages que permettait le comité de l'entreprise publique. Parmi eux, l'organisation de séjours de loi-

son à ladite association israéliite qui a décidé de verser sur un compte bloqué les sommes perçues au titre des dommages et intérêts. L'argent gagné aux procès a généré 18.000 euros d'intérêt. Une somme que Jeanine Journo a souhaité verser au Magen David Adom aujourd'hui, étant donné que l'association CLAIR a été dissoute. « Les coups de couteau que nous recevons à Jérusalem, nous les compensons par la livraison d'ambulances qui serviront à sauver des vies »,